

La Lettre royaliste

réservée aux adhérents de la N.A.R. et aux amis de "Royaliste"

ÉDITORIAL

Chers Amis,

Voici que paraissent, coup sur coup, deux livres sur le défunt comte de Paris.

Autant le dire tout de suite, ce n'est pas une bonne nouvelle. La biographie partielle de Bruno Goyet est sérieuse (1), mais cet universitaire manque avec beaucoup d'intelligence son sujet. La biographie complète de François Broche (2) n'est qu'une compilation bâclée et malveillante.

Je vous renvoie aux critiques publiées par Yvan Aumont (*Royaliste* n° 767) et Annette Delranck (*Royaliste* n° 768), car je voudrais attirer votre attention sur deux points symptomatiques.

Premier symptôme : la fièvre intellectuelle de Bruno Goyet révèle tout un travail d'exploration des liens généalogiques, des structures familiales et des logiques dynastiques qui s'opère dans une grande confusion. Mais les questions posées par divers chercheurs sont d'un grand intérêt, à l'heure où des élus irresponsables travaillent à casser les symboliques politiques et sociales, ainsi que les identités personnelles (comme Gérard Leclerc l'a montré dans *Royaliste* n° 767 à propos de la loi sur les noms de famille).

Nous aurons donc à revenir sur ces sujets délicats, en soulignant l'opposition entre la logique dynastique (celle de l'institution, fondée en raison, établie par le droit politique) et les structures sociales et mentales des familles aristocratiques. Ce qui pourrait aider certains à faire la différence entre les actes politiques de la « prétendance » et une agitation mondaine inutilement prétentieuse. Le défunt comte de Paris avait creusé très profondément cette différence de nature. On aurait tort de l'oublier.

Deuxième symptôme : le dénigrement rageur de François Broche est somme toute réconfortant car il montre que le comte de Paris n'est pas tombé dans les caveaux froids de l'histoire.

.../...

L'acharnement contre un grand homme défunt signifie que l'on veut détruire ce qu'il peut avoir d'exemplaire, par-delà ses défauts et ses échecs. Antoine Pinay fera toujours l'objet de biographies pieuses ou du moins compassées ; le général de Gaulle reste la cible de pamphlétaires et d'éditorialistes vindicatifs. De manière plus modeste, il en va de même pour le comte de Paris. Le prince n'a cessé de déranger tout au long de sa vie politique, et on voudrait le ramener à la commune mesure : un homme du (beau) Monde, un intrigant, un opportuniste manipulé, un mauvais père, un vieillard qui dilapide sa fortune... Pour les prétendus « aristocrates », pour les grands bourgeois, pour la droite néo-libérale, le comte de Paris n'en finit pas de payer le prix de ses ruptures (avec l'Action française, avec l'ensemble de la droite munichoise), de ses « provocations » (la dénonciation de la misère ouvrière dans les années trente) et de ses engagements : le soutien au général de Gaulle sur la question algérienne, le soutien à François Mitterrand, qui scandalisa tant les bien-pensants.

Suis-je en train de verser dans l'hagiographie ? Non. Nous sommes quelques-uns (RéGINE JUDICIS, YVAN AUMONT, LUC DE GOUSTINE, moi-même) à avoir servi le prince très directement pendant une quinzaine d'années. Nous connaissions ses défauts, nous avons beaucoup réfléchi à ses échecs - qui ne tiennent pas tous à ses ennemis ou à la malchance - et nous en parlons avec les historiens qui viennent nous interroger (MM. Goyet et Broche n'ont pas pris cette peine) aussi franchement que, naguère, avec nos militants, lors des congrès et des conseils nationaux de la NAR. D'autres seront mille fois plus durs que nous (car il est vrai que nous avons aimé le défunt comte de Paris) mais tous les reproches qu'on pourra lui adresser (avec d'autant plus d'audace qu'il n'est plus là) buteront toujours sur un point : le prince avait la passion de la politique (la passion du peuple français et de la France) et il n'a cessé d'être engagé, souvent à ses risques et périls, dans les grands combats du siècle dernier.

Nous aurions voulu encore plus et encore mieux. Nous souhaitions l'accompagner jusqu'au bout de sa tâche. Cela ne s'est pas fait, mais l'histoire de la dynastie n'est pas terminée, contrairement à ce qu'on nous serine sur les ondes et dans les deux livres que j'évoquais : *le prince impossible*, dit l'un ; *l'ultime prétendant*, assure l'autre. C'est au contraire le prince qui a rendu politiquement possible une « prétendance » en accord avec les exigences du temps. Ce faisant, il est le « prétendant modèle » comme de Gaulle est le chef d'État modèle : il n'y a pas à les imiter, à procéder à des reconstitutions historiques ou à des restaurations, mais à s'inspirer de leur exemple. Ainsi, il y a chez le comte de Paris une stratégie de la « prétendance » (il n'aimait pas ce mot !) qui permet de s'orienter dans le nouveau siècle, mais surtout un mode de présence politique qui a permis au comte de Paris d'être reconnu, par delà les hésitations et les échecs, comme un homme d'État possible.

C'est cette possibilité du recours à un homme tout entier dévoué au service de l'État qui nous manque aujourd'hui.

Bertrand RENOUVIN

(1) Bruno Goyet - « Henri d'Orléans, comte de Paris (1908-1999), le prince impossible », éd. Odile Jacob (prix franco 160 F).

(2) François Broche - « Le comte de Paris, l'ultime prétendant », éd. Perrin (prix franco 145 F).

Carnet

DÉCÈS – A quelques jours d'intervalle, nous avons perdu deux de nos plus anciens (depuis 1971) abonnés, l'un et l'autre dans leur 87^e année. Gaston DEFFES était agriculteur dans le Gers et Julien COCHELIN de Rueil-Malmaison, comptable, avait mis ses connaissances professionnelles au service de la NAR en ses débuts.

DEUX SEVRES – Notre ami François Guerry, délégué départemental de la NAR et ancien membre du Conseil national, a désormais une chronique régulière sur une radio locale, D4B, qui couvre le sud du département (90.4 et 101.4).

VENDÉENS – Pour la quatrième année consécutive notre ami Thierry Gaultier du Perray vient d'être réélu comme président de l'Union des Vendéens de Paris.

Site internet des Vendéens de Paris :

<http://www.vendeensparis.asso.fr> -
courriel : vendeens@infonie.fr

ÉDITION – Philippe Delorme vient de publier un nouveau volume dans sa collection Histoire des reines de France. Il s'agit cette fois-ci d'*Aliénor d'Aquitaine* qu'il est venu présenter aux Mercredis de la NAR le 14 mars (prix franco : 125 F).

Prince Jean

Le prince Jean, duc de Vendôme s'est rendu à Lyon le samedi 20 janvier pour un voyage d'études et d'information. Il a successivement visité les Laboratoires Marcel Mérieux, puis le fameux laboratoire P4, laboratoire de haute sécurité destiné à l'étude des virus les plus dangereux de la planète, enfin il s'est rendu au Musée d'Art contemporain pour voir l'exposition sur la francophonie, intitulée : "Tu parles !? Le français dans tous ses états".

Dans l'après-midi, le prince a offert un coquetècle dans un grand hôtel lyonnais où il a reçu de nombreuses personnalités locales ainsi que les principaux militants royalistes.

Télévision

Un des sujets choisis par Laurent Ruquier pour son émission humoristique « On a tout essayé », diffusée sur France 2 le 23 janvier, était la commémoration de la mort de Louis XVI. En fait, le « reportage » consistait uniquement en une courte séquence filmée dans un bistrot que fréquentent habituellement les « blancs d'Espagne ». On y voyait un quatuor de vieilles dames BCBG qui évoquaient l'assassinat du roi au milieu d'une cohorte qui reprenait en chœur quelques refrains royalistes, le tout dans une atmosphère assez bon enfant. Rien

de bien méchant, mais une peinture bien caricaturale quand même...

Heureusement, sur le plateau, notre ami Philippe Delorme, sans se laisser démonter par les plaisanteries habituelles (et vaseuses...) des animateurs, rappela que les royalistes étaient à l'image des autres citoyens et qu'il y en avait de toutes espèces, qu'en Europe monarchie et démocratie allaient de pair et que la monarchie pouvait être finalement une solution à nos problèmes politiques. La surprise fut que personne ne le contredit...

Résistance

François-Marin Fleutot était à Strasbourg le 14 février pour présenter son livre « *Des Royalistes dans la Résistance* ». C'est en Alsace que, dès l'été 1940, des royalistes se regroupèrent les premiers pour résister à l'occupant. Ce souvenir est resté vif dans la mémoire des Alsaciens.

Joie

Le 16 février, c'est le comte de Paris en personne qui a tenu à nous apprendre par téléphone la nouvelle des fiançailles de son fils le prince Jean, duc de Vendôme, avec la duchesse Tatjana d'Oldenbourg. Le mariage devrait avoir lieu au mois de septembre.

Lyon

Le comte de Paris était à Lyon le 24 février pour consacrer son dernier livre et présider un dîner donné dans les salons de l'Institut Vatel, la célèbre école hôtelière. A cette occasion il a pu rencontrer un certain nombre de militants royalistes lyonnais.

Deuil

Le 5 mars, la princesse Hélène de France, deuxième fille de feu le comte de Paris, a perdu son mari le comte Evrard de Limburg-Stirum, âgé de 73 ans. Les obsèques ont eut lieu au château d'Huldenberg en Belgique en présence de la comtesse de Paris, du comte de Paris et très nombreux membres de la Famille royale de France.

Congrès

Réuni tous les ans, le Congrès des adhérents de la NAR a pour tâche de définir à la fois la ligne politique générale que devra suivre le mouvement et ses positions sur des sujets importants. Cette année les deux thèmes retenus sont : « *Politique fiscale et redistribution du revenu national* » et « *Une politique de l'écologie* ».

Sur le plan pratique, les travaux se déroulent en deux temps. Le samedi 7 avril, la Commission nationale du projet, ouverte à tous les adhérents, se réunit. A partir des projets de texte, élaborés par le Comité Directeur ou par d'autres adhérents, elle met au point les motions sur les sujets retenus. Le dimanche 8 avril a lieu le congrès proprement dit. Ce dernier ne rassemble que les membres du Comité directeur, du Conseil national, et quelques cadres du mouvement. Il a pour rôle de voter sur le texte des motions présentées.

Les adhérents de la NAR trouveront ci-joint dans un supplément à cette Lettre royaliste - qui leur est spécialement destiné - les projets de motions et les renseignements pratiques pour le Congrès.

Anniversaire

Cette année notre mouvement fête son 30^e anniversaire. La date en tombe à peu près au moment de notre Congrès. Aussi nous commémorerons cet événement par un grand dîner le samedi 7 avril au soir. Tous nos amis y sont conviés. Vous trouverez ci-joint les renseignements pratiques et le bulletin d'inscription ainsi que, pour les provinciaux, le fichet SNCF qui vous permettra de bénéficier d'une réduction de 20 % sur le transport.

➔ **En raison du nombre de places limité nous insistons sur la nécessité absolue de s'inscrire à l'avance pour le repas.**

Cartes

Les adhérents de la NAR, à jour de cotisation, trouveront, jointe à cette Lettre, leur carte d'adhérent pour 2001.

La Lettre royaliste

est une publication interne de la N.A.R. réservée exclusivement à ses adhérents et aux amis de "Royaliste".

*

17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris

Tél. : 01.42.97.42.57

Télécopieur/répondeur : 01.42.96.05.53

Mél : royaliste@multimania.com

Site internet :

<http://www.multimania.com/royaliste>

Directeur de la publication :
Yvan AUMONT

Le prince Jean de passage à Lyon

Défenseur de la francophonie,
le petit-fils du Comte de Paris est venu voir
l'exposition sur le français dans tous ses états
au Musée d'Art contemporain.

APRÈS LOUIS DE BOURBON, le prince Jean de France. Les princes se suivent à Lyon mais ne se ressemblent pas. Le premier, le plus médiatique, candidat des monarchistes légitimistes français et de quelques barons du show biz ou de la télé, façon Stéphane Bern ou Thierry Ardisson, avait mis le cap sur la capitale rhodanienne en décembre dernier à l'occasion des fêtes commémorant le 400^e anniversaire du mariage d'Henri IV et de Marie de Médicis, qui avaient scellé leur union à la cathédrale Saint Jean à Lyon. Jean, le petit-fils du comte de Paris récemment disparu, est récemment venu dans la ville des Canuts avec deux temps forts dans son programme : la visite de l'exposition « Tu parles le français dans tous ses états » au musée d'Art contemporain et celle de l'Institut Mérieux et du laboratoire P4 à Gerland. Deux choix qui correspondent aux deux grandes préoccupations du jeune prince : la recherche de pointe et la francophonie. Défenseur et promotion du français pour lesquelles le duc de Vendôme multiplie les voyages et les rencontres. Après plusieurs séjours au Québec et en Louisiane, l'héritier des rois de France prépare son déplacement au Liban en avril prochain. « Un voyage très important pour moi car à travers la langue française, il sera question, certes de culture, mais aussi d'économie et de recherche ». Mais les 1 024 quartiers ne noblesse ne font pas de Jean de France une altesse confite dans l'histoire séculaire de sa famille si brillante fut-elle. « Je ne regarde pas trop le passé, c'est surtout l'avenir qui me passionne et tous les défis de notre époque » confie-t-il.

Né en 1965 à Boulogne-Billancourt, il est le fils d'Henri d'Orléans et de Marie-Thérèse de Wurtemberg. Grand avec les yeux bleus de France, l'abord sympathique, le prince veut vivre comme les jeunes de son époque. Bardé d'une maîtrise de philosophie obtenue à la Sorbonne, d'une maîtrise de droit et d'un M.B.A d'économie Made in Californie, il travaille aujourd'hui à Paris comme consultant dans un cabinet de Conseil International. Un job qu'il n'a pas été facile à trouver « Dès qu'on voyait que je m'appellais d'Orléans il y avait un blocage en France ».

A l'aise dans ce siècle, citoyen à part entière, « Je vote régulièrement », souligne-t-il, il reste un monarchiste convaincu. « Regardez, la moitié de l'Europe a des monarchies. Et ce sont parmi les démocraties les plus avancées. Dans le cadre d'une Europe unie, les monarchies peuvent encore jouer un rôle comme celui de préserver les identités des différents pays. »

Très intéressé par la politique, « c'était un sujet que j'abordais très souvent avec mon grand-père, le Comte de Paris », le prince ne souhaite pas pour autant entrer dans l'arène ni apporter sa caution à quelque parti ou mouvance que ce soit. Il a soigneusement décliné à Lyon les invitations de certains candidats en lice pour les prochaines municipales. Et évité toute photo même au pied de la statue de son royal ancêtre, Louis XIV sur la place Bellecour, avec des candidats prétendant à la couronne de maire.

Marie-Jeanne DUFOUR

Le Progrès Dimanche - 4/2/2001



Le Prince Jean de France se veut un citoyen à part entière.

DAMIEN LE PETIT GALAND

Lignées royales

Dans l'émission de M6 « Zone interdite » du 10 décembre, on a entendu Stéphane Bern souligner que le duc d'Anjou est descendant de Louis XIV et de Saint Louis, alors que le comte de Paris est descendant du frère de Louis XIV ! Ne sont-ils donc pas tous deux descendants de Louis XIII, de Henri IV et de... Saint Louis ? De plus, souligner que le même prétendant au trône de France descend de Louis XIV et occulter qu'il descend aussi du général Franco, cela relève d'une information en partie camouflée. Sa mère était en effet la petite-fille du Caudillo, et son père fut ambassadeur d'Espagne en Suède de 1969 à 1973...

J'ajoute que le titre d'Altesse royale attribué au père de « Louis XX », lui a été retiré en 1986 par le roi Juan Carlos...

Serge Aimé
64000 Pau

Le Monde
télévision
25/12/2000

► Le comte et l'amiral

Une visite inhabituelle jeudi dernier au Sénat : celle du comte de Paris. Reçu à déjeuner par le président RPR Christian Poncelet, il a ensuite assisté de la tribune aux débats de la Haute Assemblée. Une curiosité : l'hémicycle a été conçu par l'un de ses lointains ancêtres, Louis-Philippe, roi des Français entre 1830 et 1848. La présence du prétendant officiel au trône de France a provoqué un (léger) mouvement d'humeur républicain du sénateur Philippe de Gaulle : « Cet endroit en a vu d'autres, mais là !... Quand même ! » Pourtant, la petite histoire a retenu que le général de Gaulle, fondateur de la V^e République, et le père de l'actuel comte de Paris entretenaient, eux, les meilleures relations du monde.

Le Parisien
30/1/2001



Su Alteza Real el Príncipe Juan de Francia, Duque de Vendôme, heredero de S.A.R. el Conde de París, jefe de la Casa de Francia, ha anunciado su compromiso matrimonial con S.A.R. la Duquesa Tatiana de Oldemburgo, hija de SS.AA.RR. los Duques Johan e Ilka de Oldemburgo. El Príncipe Juan, de 34 años de edad es hijo de S.A.R. la Duquesa María Teresa de Württemberg. La Duquesa Tatiana, de 26 años de edad, es la hermana menor de Eilika de Oldemburgo, mujer del Archiduque Jorge de Austria. La boda se celebrará después del verano.

MIÉRCOLES 21-2-2001 ABC

ABC (Espagne) - 21/2/2001

La Lettre royaliste

**Supplément réservé
aux adhérents**

- ◆ Tous les adhérents qui le désirent sont conviés à participer aux travaux de la Commission Nationale du Projet (CNP) qui auront lieu le samedi 7 avril.
 - ◆ Vous trouverez ci-après l'horaire de cette journée de travail ainsi que les projets de motions proposés par le Comité Directeur sur les deux sujets retenus cette année pour les travaux de la Commission ainsi que les contributions qui nous déjà ont été envoyées par un adhérent.
 - ◆ Les contributions écrites peuvent nous être adressées jusqu'au vendredi 6 avril à 17 h.
 - ◆ Le samedi soir à partir de 19h30 nous célébrerons le 30^e anniversaire de la NAR au cours d'un dîner amical (voir invitation ci-jointe) pour lequel il est impératif de s'inscrire à l'avance.
-

Samedi 7 avril - Commission Nationale du Projet

La Commission Nationale du Projet (C.N.P.) est chargée d'élaborer les textes des motions qui seront ensuite soumises au vote du Congrès. Cette Commission est ouverte sans restriction à tous les adhérents qui peuvent y participer en apportant des contributions écrites et/ou en prenant part aux discussions de la commission.

Nous insistons vivement pour que chacun participe aux travaux de la Commission Nationale du Projet. Ce dernier n'aura en effet une réelle valeur que s'il est le produit d'un véritable travail collectif.

La Commission Nationale du Projet se réunira dans les locaux du mouvement (17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris) le samedi 7 avril de 9 h 15 à 18 h.

HORAIRE

9 h 15 - 9 h 30 - Accueil des participants

9 h 30 - 9 h 45 - Ouverture et introduction aux travaux

9 h 45 - 12 h 30 – « *La NAR : Pour une nouvelle conception de notre mouvement* »
exposé de Bertrand Renouvin suivi d'un débat.

12 h 30 - 14 h 30 - Déjeuner

14 h 30 - 16 h 30 - Travail des commissions

Commission 1 - « *Fiscalité et redistribution du revenu national* »

Commission 2 - « *Une politique de l'écologie* »

16 h 30 - 17 h 30 - Rédaction des motions de synthèse dans les commissions

FISCALITÉ ET REDISTRIBUTION DU REVENU NATIONAL

La Nouvelle Action royaliste réaffirme sa fidélité aux principes constitutionnels qui fondent la fiscalité, notamment l'égalité devant l'impôt, l'annualité de son prélèvement, sa progressivité, le respect des droits des contribuables et de l'imposition à raison des capacités contributives.

Elle souligne, par conséquent, que la fiscalité n'est pas une technique de gestion : c'est une politique qui est soumise aux principes de la justice sociale : juste répartition des charges, juste distribution des richesses dans la nation. Cette politique doit être définie en fonction des objectifs généraux de l'État, qu'il s'agisse de ses missions régaliennes ou de son action dans le domaine économique et social. Ce qui implique trois impératifs :

1° La politique fiscale doit se libérer du dogmatisme libéral : elle ne doit pas être conçue en fonction d'une recherche systématique d'un équilibre budgétaire, mais dans le cadre d'une politique active des finances publiques qui peut impliquer un déficit budgétaire contrôlé.

2° La politique fiscale doit s'affranchir de la démagogie : les baisses d'impôts doivent éventuellement intervenir après les décisions concernant le financement des objectifs généraux, et non pour s'attirer les faveurs de certaines catégories sociales et de certains groupes de pression : trop souvent, les baisses d'impôts qui s'ajoutent à la réduction du déficit budgétaire s'accompagnent de la réduction de la protection que l'État doit assurer à la nation et à ses habitants.

3° La politique fiscale doit rompre avec les constructions statistiques aberrantes. Les « prélèvements obligatoires » forment en effet une catégorie dénuée de toute pertinence puisqu'on y mélange les impôts (prestations définitive et sans contrepartie, destinées à assurer le financement des charges publiques) et les cotisations sociales qui constituent pour les particuliers des revenus différés.

La fiscalité, comme les finances publiques dans leur ensemble, doit être mise au service de la politique économique et sociale de la nation. La protection sociale et la puissance industrielle et agricole doivent prendre le pas sur la finance. Dans le cadre d'une politique de soutien de la demande des ménages, la hausse des salaires doit prévaloir sur les gains spéculatifs.

C'est pourquoi la Nouvelle Action royaliste préconise une politique fiscale fortement corrective. Elle aura pour but de renverser les orientations néo-libérales de droite et de gauche, qui avantagent les détenteurs du capital au détriment de ceux qui vivent du revenu de leur travail.

Pour assurer une juste redistribution du revenu national tout en favorisant le développement de l'appareil productif du pays, il faut :

- Simplifier la taxation des revenus et des bénéfices en supprimant les innombrables privilèges fiscaux.
- Réformer l'impôt sur le revenu dans le sens de la parité de traitement entre les revenus du capital et ceux du travail.
- Élargir l'assiette de l'impôt sur la fortune et augmenter sa progressivité et ses taux.
- Baisser fortement la fiscalité indirecte, et tout particulièrement la TVA.
- Réformer la fiscalité des entreprises afin de tendre à la taxation unique des bénéfices à distribuer.
- Décourager la spéculation par toutes les techniques fiscales de contrôle et de taxation, qui doivent être mises en œuvre sans attendre l'improbable mise en place d'une taxation internationale, ni les décisions d'organismes européens acquis à l'ultra-libéralisme.
- Lutter contre l'évasion fiscale et contre le blanchiment de l'argent par un renforcement des moyens douaniers et de la police financière.

Ces orientations ont pour but de faire de la politique fiscale un véritable outil de développement et de justice sociale.

Une politique de l'écologie

Par la puissance et l'ampleur des technologies mises en oeuvre pour leur survie et leur développement, les sociétés du XXe siècle ont eu, sur leur environnement local comme sur celui de la planète, des impacts nombreux et décisifs. Longtemps, la perspective à court terme des « technologues », l'impératif exclusif des gains de production ou la pure inertie administrative ont retardé la prise de conscience des gouvernements quant à la nature des déséquilibres ainsi causés et de leurs conséquences en retour sur la vie et l'activité humaine.

Né pour combattre ces résistances structurelles, le militantisme des écologistes a eu le mérite de faire émerger à la conscience commune le souci de l'écologie comme l'une des données incontournables de la gestion des ressources et du développement économique. En outre, il a, pour une part, contribué à modifier le modèle que projettent d'elles-mêmes les sociétés avancées, leur offrant des critères alternatifs pour un « développement durable » qualitatif, non agressif, plus économe et équitable dans la répartition des richesses planétaires. Cet idéal, dans lequel communient de nombreuses associations non-gouvernementales paraît être le seul à pouvoir porter une contradiction efficace aux grandes technostructures et alliances financières qui s'efforcent d'imposer leurs intérêts dans le monde. Cependant, l'écologisme en soi n'est pas une politique il contient même en germe la dégénérescence du politique.

En effet, loin d'intégrer le souci écologique à une pratique institutionnelle réaliste, assimilable dans la tradition de chaque nation, l'écologisme se réfère à une mystique morale, puritaine et mondialiste, subversive à la fois des cadres et des moyens de la politique traditionnelle. Les sources philosophiques mélangées auxquelles elle puise ont nourri successivement des naturismes évangéliques et fascistes et peuvent être demain récupérées par une nouvelle idéologie sectaire.

En Europe, les mouvements "verts" une fois entrés dans des coalitions au pouvoir, y diluent leur message en échange de quelques victoires symboliques - en France, l'abandon du surgénérateur de Creys-Malville - se ralliant sur le terrain aux ultra-libéraux et aux fédéralistes les plus hostiles aux effets modérateurs de la politique des États nationaux.

Le souci de l'écologie n'est plus la propriété des sectes et groupes de pression écologistes : elle est devenue une donnée immédiate de la politique du bien commun dont doivent répondre tous les hommes politiques.

La Nouvelle Action Royaliste considère que les menaces sur l'écologie sont réelles et qu'une politique écologique ambitieuse est plus que jamais nécessaire.

C'est pourquoi la NAR, propose que soit mise en oeuvre une véritable action sur l'environnement qui :

- implique le long terme, l'international, le global,
- nécessite des actions multiples et coordonnées dans le temps,
- rompe avec la logique économique actuelle.

La NAR fait le choix d'une économie respectueuse de la biosphère contre la volonté de puissance et la dictature du marché, et qui réconcilie le développement économique et la reproduction de la biosphère.

CONTRIBUTIONS AU DÉBAT de Joël Garreau de Loubresse :

Première motion : POLITIQUE FISCALE ET REDISTRIBUTION DU REVENU NATIONAL.

« Tu fus un peuple bien souvent heureux, mais à bien des égards, martyrisé » : préface de ma thèse en Doctorat de généalogie.

Si la richesse de la France, par son PNB (Produit national brut) augmente de 3 % chaque année, le principal bénéficiaire doit bien sûr, être son peuple.

La pression fiscale qui s'exerce sur toutes choses vendables ou non, doit nous sensibiliser sur la réalité effective de celle-ci.

Le particulier doit payer ses impôts, en dehors des taxes diverses et l'on peut ainsi avancer que l'État « suce le sang du peuple » même si parfois, on lui fait un cadeau, par exemple, avec l'exonération de la vignette automobile, pour la nouvelle année.

Au niveau des petites entreprises (PME), sinon des grandes, les charges diverses sont difficilement supportables, en raison des frais de fonctionnement inhérents à l'entreprise, des crédits en cours, sinon des investissements.

Dans ce sens, pour une bonne santé économique des petites entreprises, pour l'épanouissement du commerce, en France, je demanderais ici, que toutes entreprises situées sous un CA (chiffre d'affaires annuel) de 500 000 F (Cinq cent mille francs) soient exonérées de charges fiscales.

La redistribution du revenu national, s'il est en excédent, en l'occurrence de 3 % actuellement, doit tout d'abord se faire pour les plus pauvres (RMIST) ou chômeurs inscrits à l'ANPE., avant que n'augmente le SMIG (Salaire minimum inter-professionnel garanti).

Dans ce sens, la dégressivité des allocations de chômage, est une chose inacceptable en soi, sachant que « toutes personnes à le droit à la dignité », soit de se loger, de se nourrir, d'élever les enfants de sa famille.

Si l'église d'ALSACE, se trouve toujours sous le Concordat, régime du 1er Empire, qui lui est alloué dès 1801, dont les prêtres sont rémunérés par l'État, il n'en va pas de même dans les autres régions de France, ce qui est une inégalité en - soi. Tous les ministres du culte doivent donc être dans les mêmes dispositions sociales, au regard de la République.

Je dénoncerai d'autre part ici l'insalubrité des campements des Gitans, d'origine roumaine, qui connaissent des maladies, en particulier la tuberculose, de mauvais états dentaires ou des problèmes cutanés, sinon l'analphabétisme.

En effet, « Si tout État doit se porter garant des étrangers qu'il accepte sur son territoire national », il doit également se porter garant, au même titre que les Français, de la subsistance de ceux-ci, s'ils sont nationalisés français et dans une non moindre mesure, s'ils ne le sont pas.

Comme le disait éminemment M. Michel Rocard : « on ne peut pas accepter toute la misère du monde », ce qui est vrai, mais on peut, au minimum, dans un pays comme la France, y subvenir.

La recherche, quant à elle, ne doit pas être oubliée. Nous assistons malheureusement, depuis quelques années à de nombreux départs outre-atlantique, de nos chercheurs, ce qui est regrettable, car la recherche vis-à-vis de certaines maladies doit progresser, en l'occurrence pour le cancer (250 000 victimes par an) ou le SIDA (2000 nouveaux cas par an), sans oublier d'autres domaines de la recherche comme la rétine de l'œil.

État : Situation financière : Le déficit prévu de l'État pour l'an 2000 a été de 215 milliards de F. La dette publique a été de 5492 milliards pour cette même année. Alors, Messieurs les gouvernants, ne nous lancez pas de la " poudre aux yeux " lorsque vous nous parlez d'une " cagnotte " de 40 milliards de F, qui fut une économie d'État au 21 mars 2000. N'omettons pas ici le coût des 35 heures qui sera de 35 milliards de F, à venir. Quant au déficit de la Sécurité sociale, qui était de 40 milliards, il semble en effet résorbé, juste équilibre des balances comptables, pour l'année précédente.

Seconde motion : POLITIQUE DE L'ECOLOGIE.

Les problèmes d'écologie se posent dans de nombreux domaines depuis quelques années. En effet, si nous subissons en ce moment les effets de la radioactivité sur nos terres et notre organisme, soit mille fois la dose admise par jour dans un litre de lait, alors que celle-ci devrait être permise sur une année seulement (source CRIIRAD), dû à la défaillance de la centrale nucléaire de Tchernobyl, qui a constitué - UNE DESINFORMATION DES POUVOIRS PUBLICS.

Quant à nos sols, ils ne sont pas moins épargnés par le prion, qui engendre pour les animaux : " la maladie de la vache folle " et pour les humains, celle de Creutzfeld-Jacob.

Quatorze mille tonnes de farines animales ont été importées de Grande-Bretagne et d'Irlande de 1993 à 1996. Au 27/10/2000, 78 cas d'ESB ont été décelés chez les bovins en France.

Trois cas humains de la maladie de Creutzfeld Jacob en France et 86 cas en GB ont été répertoriés pour l'année 2000. L'ESB (Encéphalo-spongiforme bovine) a été connue en GB dès 1985 chez les bovins. L'interdiction d'export de la viande n'a été mise en place qu'en 1989.

La France, quant à elle, refusa tout simplement, tout import de viande bovine anglaise, qu'à partir de 1996, ce qui constitue UNE CARENCE DE L'ETAT.

Tant qu'une politique internationale ne sera pas la même sur tous les continents, par les différents pays du monde, on ne résoudra pas les problèmes, tels que : le réchauffement de la planète par le CO2 (Oxyde de carbone) conduisant à l'effet de serre, de la pollution des mers (marées noires), de la déforestation, alors que l'oxygène de notre planète nous vient des forêts et de leurs arbres.

Si Mme Voynet Dominique, ministre de l'aménagement et du territoire, a pu limiter les dégâts, dus à la pollution automobile ou industrielle lors de la dernière réunion de Laye en l'an 2000, sachant que la précédente avait eu lieu à Kyoto, au Japon, il y a trois ans, il va falloir s'en tenir à des normes plus strictes. Eh effet, au nord de la Norvège, il y a 8000 ans, des glissements de terrain ont eu lieu, dans les fonds océaniques, libérant ainsi 350 milliards de tonnes de méthane dans l'atmosphère. Il faut savoir, d'autre part, que le méthane contenu dans l'hydrate de méthane est vingt fois plus important que celui-ci.

Le réchauffement de la planète prévu en dix ans, sera de 2°. Si une libération supérieure de méthane ou d'oxyde de carbone est observable, celui-ci pourrait être de 4° ou plus, sur cette même période de dix années.

Sachons être intelligent pour la survie de l'humanité et ne pas tout sacrifier à l'argent-roi. Un jour, nous le savons, nous devrons quitter notre planète terre, pour une destination lointaine et un autre paradis terrestre. Pensons à ceux qui resteront !.

D'autre part, il faudrait pourvoir aux nouvelles technologies, dans certaines régions venteuses (éoliennes) ou ensoleillées (panneaux solaires).